

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 13 Février 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 13 Février 2023 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 3 Février 2023

Présents : CHAVANT Philippe ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; DARDAILLON Bruno ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; PICQUENOT Quentin ; SIMONNET Nicolas.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur MATIGOT Jean-Roland

Membres : 27

Présents : 16

Votants : 17

Délibération n° 2023-009

Code nomenclature : 1.4 – Autres types de contrats

Objet : Contrats des filières emballages et papiers Prolongation

Monsieur Le Président indique que le contrat pour les soutiens « emballages ménagers » et celui pour les soutiens « papiers graphiques » avec l'Eco-organisme CITEO sont arrivés à échéance le 31/12/2022.

Cette échéance correspondait à la fin de la période de mise en place de l'extension des consignes de tri aux plastiques sur la France. Pour finaliser cette dernière, avant la mise en place d'un nouveau contrat, l'Etat a étendu cette période à 2023.

Dans un 1^{er} temps, CITEO propose deux avenants de prolongation des contrats existants. L'avenant au contrat relatif aux emballages intègre, en plus de la prolongation, une modification relative à la reprise du flux développement qui comprend désormais également les films plastiques.

Les contrats de reprise des matériaux sont calés sur la durée du contrat CITEO. Les conditions d'enlèvement des matériaux sont bonnes. Aussi, il est proposé de prolonger ces contrats de la même façon.

MATERIAU	REPRENEUR	OPTION DE REPRISE
Plastiques	VALORPLAST	Filière
Acier	HENAULT	Fédération
Aluminium	VEOLIA	Fédération
Cartons/cartonnettes/briques	VEOLIA	Fédération
Verre	OLMANUFACTURING	Filière
Papiers 1.11	NORSKE	Individuelle
Papiers 1.02	SMURFIT	Individuelle



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la prolongation des contrats pour les soutiens « emballages ménagers » et celui pour les soutiens « papiers graphiques » avec l'Eco-organisme CITEO ;
- D'approuver la prolongation des contrats de reprise des matériaux avec les repreneurs suivants :

MATERIAU	REPRENEUR	OPTION DE REPRISE
Plastiques	VALORPLAST	Filière
Acier	HENAULT	Fédération
Aluminium	VEOLIA	Fédération
Cartons/cartonnettes/briques	VEOLIA	Fédération
Verre	OLMANUFACTURING	Filière
Papiers 1.11	NORSKE	Individuelle
Papiers 1.02	SMURFIT	Individuelle

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le :